

AVIS DE RÉTROCESSION

Publication effectuée en vertu de l'article R. 143-11 du Code Rural et de la Pêche Maritime, relatif à la publication des décisions de rétrocession

Valant certificat d'affichage pendant une durée de 15 jours	Visa et Cachet de la mairie 	Date d'envoi par la SAFER : 23/06/2026
---	---	--

La Safer Occitanie porte à la connaissance des intéressés qu'à la suite d'une acquisition amiable, elle a procédé, selon les précisions ci-après, à la rétrocession des biens immobiliers ci-dessous désignés :

Dossier : RS 30 26 0019 01

Parcellaire :

Ribaute-les-Tavernes (30) :

- LOU PRAS SOUS ROQUE POUJOU : AK0326 (J) / AK0326 (K)

Superficie totale du dossier : 1 ha 00 a 00 ca

Attributaire : Monsieur ETCHATS **Timothée**

Profession : Cotisant solidaire Maraicher BIO

Motivation du choix : Installation avec la DJA en maraichage d'un jeune de 25 ans.

Conditions financières : 8 400,00 € TTC

Service Départemental

Gard (30)

1120 route de Saint Gilles

30000 Nîmes

Tél : 04 66 04 99 30

service-30@safer-

occitanie.fr

SIÈGE SOCIAL

10, chemin de la Lacade

Auzeville-Tolosane

BP 22125

31321 Castanet-Tolosan

Cedex

Tél : 09 70 10 20 30

service-accueil@safer-

occitanie.fr

SA au capital de 6 982 624€

RCS Toulouse

SIREN 086 120 235

APE : 4299 Z

www.safer-occitanie.com